AMBASSADE DE FRANCE A SARAJEVO

Mehmed-bega Kapetanovića Ljubušaka 18
71000 - Sarajevo

Téléphone : 387 (0)33 282 050

le 18/05/2015

Objet : PROCES VERBAL DE LA 1ERE COMMISSION LOCALE DES BOURSES SCOLAIRES 2015/2016

La séance plénière de la Commission locale s'est tenue le 23/04/2015 à l'adresse suivante :

Ambassade de France à Sarajevo

Participants :

Etaient présents :

Membre de droit :

- Mme Claire BODONYI, Ambassadrice de France en Bosnie-Herzégovine - Présidente du Conseil consulaire
- M. Patrick PASCAL, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire, Vice-président du Conseil consulaire

Membre désigné :

- M. Emmanuel LEGLISE, Directeur du collège international francophone de Sarajevo (CIFS)
- M. Jean-Jacques GUEDON, Président de l'UFE Bosnie-Herzégovine
- M. Luc VEYRI, représentant du COCAC, Attaché de coopération à Sarajevo
- Mme Sophie BERARD, Représentante des parents d'élèves du CIFS

Experts :

- M. Francois LEGUE, Premier conseiller à Sarajevo
- M. Gilles BERVILLE, Consul adjoint à Sarajevo, secrétaire de séance
- M. Jean-François PENA, Adjoint de chancellerie à Sarajevo

Absents : néant

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Ouverture à 15 heures du conseil consulaire par Mme Claire BODONYI, Ambassadrice de France en Bosnie-Herzégovine : énoncé de l'ordre du jour et des aspects pratiques relatifs à l'organisation du conseil consulaire. Elle rappelle les instructions sur les bourses scolaires et la confidentialité des débats imposée aux participants.

Examen des dossiers individuels

COLLEGE INTERNATIONAL FRANCOPHONE DE SARAJEVO

Première demande : 2

Renouvellement : 13

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

Consensus des membres du conseil consulaire sur les dossiers présentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30